

Rapport annuel du Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB) pour l'an 2019

Préface du Président

Moins de bétail à la ferme, moins de viande dans l'assiette – l'animal devient un objet politique. C'est ainsi que l'on peut résumer de manière très succinct l'année 2019. Il est indéniable que l'environnement social et ainsi les habitudes de consommation ont changé très rapidement et sensiblement. On peut observer les macro-tendances suivantes:

- Le « New Work » ainsi que la mobilité croissante sont les catalyseurs du « Convenience Food » qui croît d'ores et déjà fortement.
- Les « flexitariens » sont à l'origine d'une baisse de la consommation de viande plus forte encore. Moins c'est plus – c'est leur crédo.
- Les consommateurs souhaitent avoir la certitude que la qualité de la nourriture est bonne. Cette exigence a une influence sur la traçabilité et la transparence.
- Le secteur des Label en Suisse est trop cher et fait l'objet d'importantes réformes.
- L'influence des médias et des ONG sur la consommation de viande et sur le comportement des consommateurs ne cesse d'augmenter.

Les actions de notre Syndicat sont de plus en plus marquées par ces tendances. L'œil perspicace du marchand ne suffit plus. Les prestations de service de chacune des entreprises du commerce de bétail gagnent en importance, les acheteurs attendent ces prestations de la part des marchands. La santé et le bien-être animal sont eux-aussi de plus en plus importants. A moyen terme, ils pourront même devenir un facteur de concurrence ou d'exclusion. La numérisation a fait son entrée dans les domaines de la traçabilité, de la production et de la commercialisation, bien que l'hystérie y relative de l'année dernière se soit rapidement estompée. Pour le commerce de bétail il est cependant important d'observer attentivement le développement de la numérisation. Il faut faire preuve d'ouverture d'esprit à l'égard de ces nouveaux systèmes, car ils deviendront progressivement des auxiliaires indispensables pour le commerce de bétail. La grande force du commerce de bétail est cependant le contact quotidien avec les producteurs et les acheteurs, ainsi que leur grande performance, notamment lorsqu'il s'agit de mettre à disposition des remontes en vue de leur engraissement ou de la production de lait. Aucune application ne sera jamais en mesure de remplacer un approvisionnement qui soit conforme aux besoins du marché.

Ces changements sociaux se manifestent également au niveau politique. L'initiative populaire fédérale „Non à l'élevage intensif en Suisse“ a abouti formellement en 2019 avec 106'125 signatures valables. Le parlement recommande de rejeter l'Initiative « Pour une eau potable propre et une alimentation saine ». Ces deux initiatives seront soumises au peuple en 2020. Leurs exigences sont radicales et chambouleraient totalement l'économie alimentaire suisse. D'un côté, il y a ces initiatives, de l'autre côté il y a le consommateur qui veut des aliments produits de manière durable et efficace, garantissant le bien-être animal, et ceci au prix des produits importés. Cette constellation comporte un grand potentiel de conflits. Il est illusoire de croire qu'en cas d'acceptation des initiatives, le consommateur suisse se limite à demander des produits bio à un prix considérablement plus élevé. Ces initiatives provoquent le contraire. En cas d'acceptation, la production indigène diminuerait considérablement, alors que la marchandise produite conventionnellement

vendue actuellement, serait importée. Les problèmes qui ont surgi au cours de l'année sous revue dans le domaine de la vente de viande Label, soulignent clairement cette évolution.

Le nouvel accord de libre-échange avec Mercosur et les Etats-Unis constituent en quelque sorte le pôle opposé aux initiatives. Dans ce contexte, la durabilité et la protection des animaux ne semblent guère être un souci. La Suisse officielle est manifestement prête à faire des concessions qui affaiblissent considérablement l'agriculture indigène, respectueuse des charges liées à la production très différentes.

La PA 22+ représente le troisième niveau politique. Ce projet environnemental contient de nombreuses contradictions. Il demande une production encore plus durable en tenant compte de l'environnement et en respectant encore davantage le bien-être animal ; en même temps, il veut faire jouer la concurrence et le marché, ceci avec des frontières perméables. Comment réussir ce tour de force?

Notre Syndicat doit trouver l'équilibre entre la politique et le marché. Notamment pendant l'année sous revue et sans doute également dans les années à venir, les décisions politiques influenceront considérablement le commerce de bétail. Des cheptels bovins et de porcs en diminution réduisent le volume des échanges, et la lutte pour les parts du marché devient plus rude. Toute la chaîne de création de valeur de l'ensemble de l'économie bovine est mise en jeu. Si elle diminue encore davantage, il sera de plus en plus difficile de trouver des solutions communes pour le marché. Les marchés ne peuvent fonctionner que lorsque chaque élément de la chaîne de création de valeur peut être rémunéré correctement pour son travail. C'est une vieille vérité.

Je souhaite terminer mes paroles en guise d'introduction sur une note positive. En effet, tout n'est pas mauvais. Au cours de l'année sous revue, les marchés se sont développés de manière réjouissante. Les vaches et les animaux d'étable étaient demandés tout au long de l'année, et les prix moyens étaient nettement plus élevés que l'année précédente. Quant à la viande de veaux, la demande était mitigée pendant toute l'année, la consommation en diminution en était probablement la cause. Le point culminant du prix de la viande de veaux a été atteint. Sur tous les marchés partiels des porcs (porcs d'abattage, jager, truies devant être abattues), les conditions étaient bonnes. La part de viande de porc indigène s'élève actuellement à 92,6 pour cent. Par rapport à l'année précédente, la quantité totale de viande de porc a diminué de 5,3 pour cent. Le commerce de bétail vivant a permis de réaliser des prix nettement plus élevés qu'en 2018, ce qui était dû à l'ambiance positive sur le marché laitier.

Pour terminer je remercie le comité directeur, notamment le Vice-président Thomas Achermann, le comité, ainsi que notre gérant Peter Bosshard. Ce dernier, avec Mme Barbara Roth Bislin et Sévérine Naef, s'est engagé de manière compétente en faveur de notre Syndicat. Je les remercie de l'excellente collaboration toujours très ciblée. Je tiens à remercier également Markus Jenni, qui gère la formation et la formation continue avec beaucoup de clairvoyance. J'adresse mes remerciements aux organisations de production et à leurs représentants, ainsi qu'aux acheteurs, pour leur collaboration tout au long de l'année sous revue, je les remercie pour leur compréhension pour les préoccupations du commerce de bétail. Les administrations nationales et cantonales méritent elles aussi notre reconnaissance pour leurs services en faveur du commerce de bétail privé. J'exprime ma reconnaissance surtout à tous les marchands de bétail qui soutiennent activement le Syndicat et contribuent à sa conception.

Le Président du Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB)
Otto Humbel, Stetten

Stetten, janvier 2020

1. Les marchés pendant l'année sous revue

L'essentiel en bref:

- 2019 était une bonne année pour le fourrage.
- Nouveau recul des cheptels de vaches / des naissances.
- Pas de chute des prix des vaches en août.
- Bonne année pour la viande de bœuf.
- Les détenteurs de porcs pouvaient respirer : de bons prix pour les engraisseurs, et finalement aussi pour les éleveurs.
- La consommation de viande de veau est sous pression.
- Le volume de lait fourni a diminué en 2019.
- Le prix du bétail vivant était de CHF 200.- supérieur à 2018.

Une bonne année pour le fourrage

L'an 2019 était marquée par deux vagues de grande chaleur en été. Selon MétéoSuisse, l'hiver 2018/19 déjà était extrêmement doux au sud des Alpes. Au printemps, selon les régions, la pluie était abondante, notamment au sud des Alpes, dans les Grisons, les Alpes centrales et le Haut-Valais. Ces périodes de pluie ont été suivies des vagues de chaleur en juin et en juillet. Contrairement à l'année précédente, la pluie est tombée en suffisance dans de nombreuses régions de Suisse. L'automne était doux.

Diminution quotidienne du nombre de vaches laitières : 25

En moyenne sur une année, le nombre de vaches a diminué de 24 à 25 par jour, tandis que le nombre des autres vaches augmente quotidiennement de 7 à 8. Le nombre de producteurs de lait a diminué d'un tiers au cours des 8 dernières années. En 1962, il y avait en Suisse, selon la Banque de données du trafic des animaux (BDTA), 950'000 vaches. A fin décembre 2019, leur nombre était de 679'000, ce sont 3'000 vaches de moins qu'une année avant. De ce nombre, quelque 547'000 étaient des vaches laitières, ce qui représente

9'000 de moins qu'une année auparavant. On comptait quelque 132'000 autres vaches (vaches mère et d'engraissement). Ce sont environ 3'000 de plus qu'à fin décembre 2018.

Les animaux Label ne peuvent pas être vendus au prix de la valeur ajoutée

Quelque 23 pour cent des taurillons étaient vendus et abattus en tant qu'animaux label. La proportion Label des génisses s'élève à 48 pour cent. En ce qui concerne les bœufs d'engraissement, plus de 80 pour cent étaient des animaux Label et la proportion d'animaux label parmi les vaches s'élevait à 29 pour cent. Selon l'Office fédéral de l'agriculture, la proportion d'animaux participant aux programmes de la Confédération «Système de stabulation particulièrement respectueux des animaux» SST et «Sortie régulière en plein air» (SRPA) s'élevait, pour les taurillons jusqu'à un an, à respectivement 58 pour cent (SST) et 67 pour cent. En ce qui concerne les génisses âgées jusqu'à un an, 62 pour cent participaient au programme SST et 79 au programme SRPA. Les changements de programme des responsables de label, les listes d'attente pour les nouveaux producteurs label, l'offre saisonnière excédentaire, voire la suppression de marques de label empêchent une augmentation de la proportion d'animaux d'abattage vendus sur le marché avec les suppléments respectifs. Manifestement il y a une grande différence entre les engagements prononcés par les consommatrices et consommateurs des bouts des lèvres et leur véritable comportement. En ce qui concerne les porcs, quelque 50 pour cent sont produits selon les directives label, mais seulement 30 pour cent des porcs sont vendus avec le supplément label.

Bonne demande de vaches d'abattage tout au long de l'année

Les vaches d'abattage QM T3 valaient en 2019 en moyenne CHF 8.06 par kg de poids abattu, ce sont 21 centimes de plus qu'en 2018. Cependant, les abattages de vaches ont diminué de 2,4 pour cent. Aussi, cette année l'importation de semi-carcasses de vaches a

augmenté de 1'150 tonnes par rapport à 2018 ; de plus, 1'175 tonnes de viande de vache ont été importées. Etant donné que la demande de vaches était bonne toute au long de l'année, il n'y a pas eu de chute des prix comme en août 2018.

Une bonne année pour les producteurs de bétail d'étal

En 2019, les taurillons QM T3 valaient, franc abattoir, en moyenne CHF 9.00 par kg de poids abattu, ce sont 41 centimes de plus qu'en 2018. Pendant l'année sous revue, la production de taurillons a diminué de 5,4 pour cent, alors que l'engraissement de bœufs a augmenté fortement. Les bœufs T3 valaient, en moyenne en 2019, CHF 8.97 par kg de poids abattu, ce qui représente une augmentation de 43 centimes par rapport à l'année précédente. En 2019, le nombre de bœufs abattus a augmenté de 4,5 pour cent par rapport à l'année précédente. Les génisses QM T3 valaient en 2019 en moyenne CHF 8.94 par kg de poids abattu franc abattoir, ce sont 41 centimes de plus qu'en 2018. Les importations d'aloiaux ont augmenté en 2019 de 5 pour cent par rapport à 2018. Actuellement la Suisse s'approvisionne à quelque 82 pour cent de viande de bœuf.

La consommation de viande de veaux sous pression

La production de viande de veaux indigène se situe à 2,8 pour cent en-dessous des abattages en 2019. En 2019, quelque 210'000 veaux d'étal ont été abattus. Le prix moyen pour un veau T3 s'élevait à CHF 13.90. Cela représente une diminution de 4,5 pour cent par rapport à l'année précédente. 604 tonnes de viande de veaux ont été emmagasinées. L'importation de viande de veaux (sans foies de veaux) s'élevait à 52 tonnes, ce qui représente une diminution de 54 pour cent par rapport à l'année précédente. La décision de Coop de mettre un terme à la production de viande de veaux CNF à fin 2020, reflète la situation de la demande de viande de veau, qui avait été inhibée en 2019. Il est difficile de réaliser les prix de vente souhaités, notamment pour la viande de veaux.

Le marché des porcs: on respire enfin

Sur tous les marchés partiels (porcs d'abattage, jager, truies devant être abattues), les conditions du marché étaient réjouissantes. La raison de ce développement s'explique essentiellement par les délais de transition pour les planchers à caillebotis qui sont arrivés à échéance le 1^{er} septembre 2018. Le commerce a signalé en permanence que l'interdiction des caillebotis changerait complètement le marché des porcs. La proportion indigène de viande de porc s'élève actuellement à 92,6 pour cent. Par rapport à l'année précédente, la quantité totale de viande de porc a diminué de 4,2 pour cent, par rapport à 2017 même de 8 pour cent. Le prix moyen pour les porcs d'engraissement se situait en 2019 à CHF 4.34 par kg de poids abattu, alors que l'année précédente c'étaient CHF 3.75. Le revenu moyen pour un jager de 20 kg s'élevait à CHF 7.50 (année précédente: CHF 5.72). La première fois depuis 2014, des importations de porcs étaient débloquées (au total 1'500 tonnes de viande de porc en semi-carcasses). La diminution de la consommation de deux pour cent n'est cependant guère réjouissante.

Le nombre d'abattages de moutons augmente

Au cours de l'année sous revue, le nombre de moutons abattus a augmenté de 0.4 pour cent par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2017, l'augmentation s'élève à 13 pour cent! Le revenu moyen pour agneaux T3 se situait à CHF 11.87, ce qui correspond à une hausse de 1,5 pour cent par rapport à l'année précédente. Avec 5'400 tonnes, les déblocages d'importation pour la viande d'agneau se situaient à 10% en-dessous de l'année précédente.

Diminution des cheptels

Les vaches de rente font défaut sur les marchés. Non seulement les cheptels ont diminué, mais depuis des années de nombreux agriculteurs n'utilisent plus que du sperme sexté pour leurs meilleures vaches et n'élèvent plus que le nombre d'animaux dont ils ont besoin pour leurs propres remotes. Les vaches restantes sont inséminées par des spermatozoïdes de races d'engrais. En effet, pour de tels veaux maigres le prix payé est nettement plus élevé. Les prix moyens payés aux ventes aux enchères de vaches à lait s'élevaient en 2019 à CHF 3'300.-, ce qui correspond à une augmentation de CHF 200.- par rapport à l'année précédente. En 2019, 211 animaux d'élevage suisses ont été vendus à un acheteur étranger (2018: 193), pendant l'année 2019 au total 1'287 animaux d'élevage (en 2018 au total 1'355 animaux d'élevage) ont été importés, 79 au taux du droit de douane hors contingent (en 2018: 64).

Un léger «Plus» pour les quantités de lait et le prix

En 2019, le marché du lait était stable. Pendant quasiment toute l'année, la production de lait se situait légèrement au-dessus de l'année précédente, le plus au début de l'année. Pendant les trois premiers trimestres de l'année, la diminution cumulée s'élevait à 1,6 pour cent. En novembre, le nombre de vaches laitières a atteint un niveau historiquement bas avec 544'000 animaux. Le prix du producteur standard était en octobre de 61.68 centimes/kg. Cela représente une diminution de -1.54 centimes/kg par rapport au mois précédent, ou une hausse de 1.94 centimes/kg par rapport au mois de l'année précédente. La médiane des 12 mois précédents se situait en octobre à 56.68 centimes (+0.23 centimes/kg de plus qu'en octobre 2018). L'année laitière 2019 était par ailleurs marquée par l'introduction du supplément laitier général qui constitue une solution subséquente à la «loi chocolatière» ainsi que par l'introduction du supplément de durabilité Swissmilk Green en septembre 2019.

2. Les activités politiques du Syndicat

L'essentiel en bref:

- La PA22+ est un projet environnemental et non pas un projet agricole.
- Les cheptels et la production de l'économie bovine sont sous pression (climat).
- Lors des élections fédérales, les verts et les vert-libéraux ont gagné 26 sièges supplémentaires.
- La législature à venir ne sera pas une promenade pour la politique agricole
- L'initiative populaire „Non à l'élevage intensif en Suisse“ a abouti.
- L'Initiative « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » sera soumise au vote en 2020.

2.1 Environnement politique général

L'année sous revue a été marquée par le climat ainsi que par les disputes en rapport avec des initiatives et problèmes liés aux parasites. Les élections nationales du mois d'octobre ont affaibli les « poids lourds » parmi les partis politiques. Les verts et les verts-libéraux ont été récompensés, ils ont gagné au total 26 sièges supplémentaires. Mais aussi l'agriculture a fait partie des gagnants, bien que personne ne semble s'en être rendu compte. La délégation paysanne a même pu renforcer légèrement sa position, à 32 personnes. Malgré cela, pendant la nouvelle législature, le travail lié à la politique agricole, avec la PA 22+ - qui est en fait un projet purement environnemental - ne sera pas facile. Avec la réduction prévue de l'UGBF, la production bovine est de plus en plus sous pression. La production de protéines animales – à savoir la viande – est soudainement considérée comme responsable de tous les problèmes de l'agriculture.

Lors de toutes les discussions au cours de l'année sous revue on a par ailleurs pu constater que les fumiers de ferme – par rapport aux engrais chimiques – ont été véritablement «diabolisés». Une nouvelle réduction des cheptels entraîne une grande perte

financière pour le commerce, le volume des échanges commerciaux étant politiquement réduit.

2.2 Accord de libre-échange AELE-Mercosur: un consensus dans les grandes lignes

Le 23 août à Buenos Aires, les Etats AELE et Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ont terminé dans les grandes lignes les négociations concernant l'accord de libre-échange. Le but de cet accord est d'éviter une position plus défavorable par rapport à l'UE, laquelle, en été, a également conclu un accord de libre-échange avec les Etats Mercosur. Dans le domaine de la viande, la Suisse accorde des concessions annuelles pour l'exportation des Etats Mercosur de 3'000 tonnes de viande de bœuf, de 1'000 tonnes de viande de poulet et de 200 tonnes de viande de porc. Ces quantités sont des suppléments – hors contingents OMC. Plus de 65'000 personnes ont signé une pétition demandant immédiatement un arrêt de l'accord Mercosur. L'accord serait écologiquement et éthiquement irresponsable.

2.3 Entretiens avec les partenaires de la chaîne de création de valeur

Pendant l'année 2019, le SSMB a poursuivi ses entretiens hebdomadaires avec les partenaires du marché. Ces entretiens avec les producteurs, mais aussi avec les transformateurs, sont de plus en plus importants pour renforcer la compréhension mutuelle. Les entretiens avec les organisations sans but lucratif, telles que la Protection Suisse des Animaux et l'organisation professionnelle Proviande, ont été intensifiées de manière ciblée. Les contacts avec les administrations cantonales et fédérales ont également été intensifiés. Ces contacts ont pour but de prévoir le plus tôt possible les tendances et évolutions afin de pouvoir influencer les discussions politiques en temps utile.

Au cours de l'année sous revue, le comité a pris position aux propositions suivantes:

2.3.1 Audition Train de mesures agricoles, printemps 2019

Au printemps 2018, le Conseil fédéral a décidé d'introduire, au 1^{er} janvier 2020, la Banque de donnée du trafic des animaux (BDTA) pour les moutons et les chèvres. Les identifications complémentaires des moutons et chèvres nés avant le 1^{er} janvier 2020 sont précisées dans l'Ordonnance relative aux émoluments BDTA. A l'avenir il devrait être possible de transférer les contingents tarifaires partiels non seulement une fois, mais plusieurs fois.

2.3.2 Audition Politique agricole 22+ / Questionnaire relatif aux prestations en Suisse et décharge des marchés

Dans sa prise de position, le SSMB a déclaré que la perte de création de valeur dans la production agricole, mais également en amont et en aval de celle-ci, n'a pas été prise en compte. Il est impératif d'intégrer dans les réflexions l'ensemble de la chaîne de création de valeur de l'économie agricole et alimentaire suisse. En ce qui concerne le questionnaire relatif aux prestations en Suisse et les mesures de décharge du marché, il s'est exprimé en faveur du droit acquis, mais a suggéré un examen de la distribution des contingents à l'intérieur du type de contingent.

2.3.3 Audition concernant l'Ordonnance sur l'uniformisation de l'octroi d'aides financières aux services de santé animale

Pour le commerce de bétail il est primordial de pouvoir acheter et vendre des animaux de rente, d'élevage et d'abattage jouissant d'une excellente santé et d'un statut d'épizootie irréprochable. En tenant compte de cet objectif, le SSMB est favorable à l'uniformisation de l'aide financière accordée aux Service de santé animale dans le cadre de l'ordonnance proposée. Toutefois, le SSMB ne pouvait pas soutenir l'obligation imposée aux services de

santé animale de se constituer en organisation avec leur propre personne morale sous forme d'association ou de société coopérative.

2.4 Adaptations de lois intervenues en 2019, déterminantes pour le commerce de bétail

Position / mesure	Commentaires
Ordonnance du DEFR sur le pesage des animaux (OPAAb (RS 916.341.1))	Elle ne s'applique pas à la détermination du poids d'abattage: a) des animaux malades ou accidentés qui doivent être abattus en-dehors d'un abattoir; b) des animaux qui sont abattus sur mandat de producteurs de viande pour la vente directe ou pour leur consommation personnelle
Ordonnance sur l'importation de produits agricoles (RS 916.01)	Les contingents d'importation peuvent être transférés à plusieurs reprises.
Ordonnance relative aux émoluments liés au trafic des animaux (OEmol-TA (RS 916.404.2))	Précisions relatives aux émoluments de la BDTA en rapport avec l'identification complémentaire des moutons et chèvres nés avant le 1er janvier 2020.

3. Les activités internes du Syndicat

L'essentiel en bref:

- Les réglementations de plus en plus nombreuses préoccupent le comité.
- Les développements dans le domaine de la numérisation sont observés attentivement.
- Forte augmentation des questions juridiques adressées au secrétariat.
- La Commission pour le développement de la profession a été dissoute.
- Le SSMB a décidé de démissionner de l'Union suisse des arts et métiers.

3.1 L'assemblée des délégués

La dernière assemblée générale ordinaire a eu lieu le 4 mai 2019 au restaurant Mirador, à Mont-Pèlerin / VD. Les affaires statutaires ont été traitées rapidement. Le conseiller national et agriculteur Pierre-André Page a prononcé un discours consacré aux visions de l'économie agricole et alimentaire suisse („Visionen der schweizer Land- und Ernährungswirtschaft“).

3.2 Le comité

Au cours de l'année sous revue, le comité s'est réuni à deux reprises. En plus de l'évaluation permanente de la situation du marché, le comité a préparé les affaires de l'assemblée des délégués. La diminution des cheptels bovins et la lutte pour les parts du marché qui y est liée (marché des veaux maigres, marchés publics de bétail de boucherie) ont régulièrement donné lieu à de vives discussions. La numérisation, mais

également le nombre accru de réglementations et de contrôles faisaient l'objet de discussions lors des séances du comité. Le comité est de plus en plus préoccupé par les réglementations et prescriptions supplémentaires (surfaces de transport, abattage de vaches en gestation), déclenchées par des groupes à l'intérieur de la chaîne de création de valeur. On peut se rendre la vie difficile mutuellement!

3.3 Le comité directeur

Lors de ses trois séances, le comité directeur s'est occupé de manière intense des affaires quotidiennes, mais n'a pas négligé pour autant son célèbre regard vers l'avenir. Le comité directeur prépare les affaires du comité et est responsable, en collaboration avec le secrétariat, des affaires quotidiennes proprement dites. La situation du marché, notamment celle des vaches d'abattage, ainsi que les différents événements sur les marchés publics de bétail de boucherie, exigeaient une réaction rapide. Le comité directeur s'est

également penché sur le futur financement du Syndicat et la future image de la profession du marchand de bétail (numérisation, nouveaux comportements de consommation, etc.) et a pris des décisions stratégiques. Lors de sa séance en décembre, un échange a eu lieu avec les dirigeants opérationnels de Proviande.

3.4 La Commission pour le développement de la profession et l'assurance qualité

Suite la conclusion de la nouvelle convention de prestation avec l'Association Suisse des Vétérinaires Cantonaux (ASVC), cette dernière a souhaité la dissolution de la Commission pour le développement de la profession et l'assurance qualité. L'ASVC est désormais l'interlocuteur direct. Le SSMB remercie Albert Brühwiler pour la direction attentive de cette commission, et remercie également les membres de la Commission.

3.5 Le secrétariat

Le secrétariat a préparé et exécuté les affaires du comité, du comité directeur et de la commission de la formation professionnelle. Il a été fortement sollicité pour donner des renseignements téléphoniques, il a traité les prises de position et a entretenu le contact avec les différentes autorités et les partenaires du marché. Une autre tâche importante du secrétariat était l'envoi hebdomadaire des informations rapides du SSMB. Le gérant a par ailleurs représenté les intérêts du SSMB dans les groupes de travail / commissions suivants:

- Président de la Commission Communication de base/ Exportation (promotion des ventes) CTEBS
- Membre du Comité du groupe spécialisé TTS de Proviande
- Membre de la commission de recours PSA pour les contrôles privés des transports d'animaux
- Membres de la Commission *Marchés et pratiques commerciales* de Proviande
- Membre au comité du Service sanitaire veaux
- Gestion du secrétariat de l'Union suisse des commerçants de porcs
- Membre du Conseil d'administration d'Identitas
- Membre du Comité de l'Union Européenne du Commerce du Bétail et la Viande (UECBV)
- Direction du projet Programmes santé des porcs Plus
- Divers groupes de travail temporaires de l'OSAV, l'OFAG et Proviande (fixation des prix des veaux maigre, abatage de vaches en gestation, DNATraceBack, outil de classification BCC-2, et autres)

Le comité du SSMB a décidé de démissionner de l'Union suisse des arts et métiers au 1^{er} janvier 2020.

Différents membres représentent le SSMB dans les commissions suivantes:

- Conseil d'administration Proviande
- Conseil d'administration GVFI International AG
- Commission *Marchés et pratiques commerciales* de Proviande
- Organe de pilotage de Proviande (membre consultant du service de classification)
- CH-assurance bétail de boucherie

Toutes les représentations du SSMB sont mentionnées nominativement à l'annexe 1.

3.6 Affiliation à l'UECBV

L'assemblée annuelle de l'Union Européenne du Commerce de Bétail et des Métiers de la Viande (UECBV) a eu lieu du 7 au 9 novembre 2019 à Athènes. Le président du SSMB, Otto

Humbel, et Peter Bosshard, gérant du SSMB, y ont représenté la Suisse. Lors d'une séance du groupe de travail « Transports d'animaux », les problèmes de l'UE dans le domaine des transports d'animaux apparaissent à l'évidence. On a vu très clairement dans quelle mesure il est difficile de concilier les intérêts de tous les états de l'UE. L'ampleur des transports d'animaux dans des pays voisins au sein de l'UE en vue de l'abattage est frappante et prend des proportions inimaginables. Nous nous sommes rendu compte une fois de plus de l'avance que nous avons sur d'autres états quant aux durées de trajet et de transport, à la formation et la formation continue dans le domaine du transport d'animaux, mais également dans le domaine de la communication avec les groupes de la protection des animaux et les autorités. Dans les premiers cent jours, la nouvelle commission de l'UE veut soumettre un concept (green deal), montrant comment l'UE devrait devenir climatiquement neutre. Les nombreux discours n'ont laissé aucun doute : les conflits seront inévitables.

3.7 Responsabilités

Les responsabilités ont été réglées. Il existe un organigramme mis à jour qui donne un aperçu clair de l'organisation du Syndicat suisse des marchands de bétail. La gestion du système de qualité est assurée par M. Peter Bosshard et Mme Barbara Roth Bislin, avec le soutien d'Usys GmbH. Ce système est surveillé en permanence, amélioré et, si nécessaire, adapté. La certification eduQua:2012 a été implémentée dans le système d'assurance qualité existant, et l'organigramme a été adapté en conséquence. Usys GmbH a implémenté le système de qualité auprès des marchands de bétail intéressés et procède aux audits annuels internes du Syndicat et des différents marchands de bétail, garantissant ainsi le respect des exigences.

4. Les activités externes du Syndicat

L'essentiel en bref:

- Les objectifs annuels ont été bien atteints
- La numérisation dans le commerce de bétail est observée attentivement
- Les prestations de service du Syndicat correspondent aux besoins de ses membres
- Les cours de formation et de formation continue ont une bonne réputation auprès de la Confédération et des cantons
- La représentation de la branche au niveau politique est importante pour être en mesure de participer à la conception d'un « cadre commercial » applicable dans la pratique
- Le nombre de règlements ne cesse d'augmenter. Les systèmes doivent être simplifiés
- Dans le cadre de l'hystérie relative au climat et l'environnement, l'agriculture a été exposée à une forte pression
- Le commerce de bétail est souvent considéré comme un échelon de commercialisation désagréable et inutile. On comprend cependant fort bien que la commercialisation ne fonctionne pas sans le commerce de bétail.

4.1 Participation active au projet des animaux dits à poils / standard de la branche veaux en santé

Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
---------------------	--------------------------

Service Sanitaire Veaux Suisses (SSV)	Peter Bosshard représente le SSMB au comité du SSV. Ce comité s'est réuni à quatre reprises pendant l'année sous revue. L'établissement du SSV à long terme s'avère très difficile.
Veaux maigres en santé, Veaux maigres SSV	Un groupe de travail, composé de représentants du SSV, du SSMB et des PSL, a fixé pour but de procéder à un essai avec 2'000 veaux maigres. Le groupe de travail s'est réuni à 8 reprises et a défini les conditions de l'essai. Le recrutement des entreprises de naissance représente un grand défi. Les producteurs craignent des charges et travaux administratifs supplémentaires.
Veau élevé en plein air d'IP-Suisse	Suite à l'essai effectué par IP-Suisse, cette dernière souhaite lancer le veau élevé en plein air. Il est évident que ce projet vise à se procurer les veaux maigres directement auprès des entreprises de naissance en vue de leur engraissement, sans passer par le commerce intermédiaire. Le SSMB a essayé, avec IP-Suisse et l'Université de Berne, de développer un système à points. Il s'est alors avéré que le transport d'animaux et la cumulation des échelons commerciaux (infections mixtes) sont exposés à une très forte pression.
Prochaine fondation de l'Organisation Réseau santé des animaux de rente	Sur initiative de l'Union Suisse des Paysans, des PLS et de l'OFAG, il est prévu de fonder l'Organisation Réseau santé des animaux. Lors de sa séance d'octobre, le comité du SSMB a décidé d'adhérer à cette association en tant que membre fondateur. L'association a pour but de mettre en place un centre de compétences, encourageant efficacement et durablement la santé des animaux de rente en Suisse. Elle offre une plate-forme et des possibilités d'information et de coordination parmi les membres pour toutes les activités visant l'encouragement de la santé animale, en tenant compte des services étatiques. Par ailleurs, cette association soutient les autorités dans le domaine de la santé des animaux de rente agricole lors de la planification et la mise en œuvre des mesures d'application ainsi que de mesures agricoles.

4.2 Direction du projet des Programmes Santé des porcs Plus. Collaboration document d'accompagnement électronique

Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Programmes Santé des porcs Plus Solution pour « Très petites entreprises » (Entreprises d'engraissement de 60 places au maximum)	Etat au 31.12.19: le nombre total d'entreprises SUISAG participant activement au programme s'élève à 1'489; QP 136. Données saisies (des deux services) 340'000, dont environ 27% moyennant application. Sur la liste d'attente du SSP figurent environ 830 entreprises! Au terme de négociations internes difficiles une solution a été trouvée pour la participation aux Programmes santé des porcs Plus. QM-Viande Suisse a attendu une telle

	solution pour intégrer l'obligation de la participation à un des Programmes santé des porcs Plus puisse dans les directives QM dès le 1 ^{er} avril 2021.
Réduction des antibiotiques administrés aux animaux de rente	Au cours des 10 dernières années, l'utilisation d'antibiotiques dans l'agriculture s'est réduite de plus de la moitié. Les premiers calculs de référence pour les Programmes santé des porcs Plus ont montré que l'utilisation d'antibiotiques responsables de la création de résistances a pu être réduite de 19 pour cent depuis 2017.
Document d'accompagnement électronique	La mise en œuvre et l'introduction du document d'accompagnement électronique pour les porcs prend du retard. Il faut s'attendre à ce que cette solution soit appliquée dès l'automne 2020. Des tests de grande envergure sont prévus au printemps 2020.

4.3 Conception de l'application, fondation d'une entreprise de numérisation	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Numérisation dans le commerce de bétail	Au cours de l'année sous revue on a pu constater que l'euphorie relative à l'application pour le commerce de bétail s'est vite estompée, aucune des applications n'ayant pu s'imposer sur le marché. Le SSMB observe attentivement la numérisation en favorisant l'utilisation des données par les réseaux plutôt que la création de sa propre solution IT. Les solutions IT proposées dans le monde entier ont fait l'objet d'une analyse de grande envergure.

4.4 Participation active à la mise en place du contrôle du trafic des animaux pour moutons / chèvres	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Groupe d'accompagnement Contrôle du trafic des animaux moutons / chèvres	Peter Bosshard représente le SSMB dans le groupe d'accompagnement qui comprend de nombreux partenaires et s'occupe du contrôle du trafic des moutons et des chèvres. Ce groupe s'est réuni à deux reprises au cours de l'année sous revue. Par ailleurs, le SSMB a organisé plusieurs rencontres avec des représentants du commerce des moutons. Il a été possible d'obtenir des délais de transition plus longs. Pour le SSMB, le calendrier de la mise en œuvre n'est toujours pas réaliste. Proviande prévoit d'organiser les premiers marchés tests avec les marques auriculaires en mai 2020. A partir du 1 ^{er} juillet 2020, tous les moutons vendus sur les marchés publics de bétail de boucherie devront être munis de marques auriculaires électroniques.

4.5 Participation active au système de fixation des prix des veaux maigres	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Système de fixation des prix des veaux maigres	Le SSMB juge le système de fixation des prix appliqué en 2019 comme étant le meilleur système utilisé jusqu'à présent. Les entreprises de naissance par contre n'étaient pas satisfaites; elles ont décidé en décembre de ne plus participer à ce système de fixation des prix et de publier leurs propres prix. Etant donné que les engraisseurs (veaux et gros bétail) ainsi que le SSMB publient à leur tour leur prix, deux prix nationaux de veaux maigres seront publiés dès le 01.01.2020.
Pratiques commerciales dans le domaine des veaux maigres	Compte tenu des discussions de plus en plus nombreuses concernant la santé animale, le SSMB a essayé, dans le cadre des nombreux entretiens avec les partenaires du marché, de déterminer des pratiques commerciales pour les veaux maigres d'un poids entre 70 et 80 kg. En décembre, un consensus a pu être trouvé pour les veaux maigres de 70 kg. Swiss Beef refuse catégoriquement une augmentation à 80 kg. Pour le SSMB les 80 kg sont une donnée impérative, de sorte que les discussions avec Swiss Beef seront poursuivies.

4.6 Simplification des prescriptions en matière de transport d'animaux	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
L'OSAV a organisé une table ronde consacrée au transport d'animaux	En janvier 2019, l'OSAF a organisé une table ronde indispensable consacrée au transport d'animaux. Au centre des discussions se situaient les durées du transport et du trajet, notamment les interruptions pour les animaux vendus aux marchés, les responsabilités lors du transport d'animaux, ainsi que l'évaluation de l'aptitude au transport. Ces thèmes seront discutés de manière approfondie par des sous-groupes.
Analyse de Micarna relative aux durées du transport	Micarna a procédé à une analyse interne des durées du transport et l'a soumise au SSMB en avril 2019. Pour 99 pour cent des porcs, la durée était inférieure à 4 heures. Pour les animaux dits à poils ce taux était de 95 pour cent. Sur les documents d'accompagnement, la documentation des durées du trajet et du transport était insuffisante.
Groupe spécialisé Transports d'animaux et abattoirs conformes à la législation pour la protection des animaux (GS TTS)	Ce groupe spécialisé institué par Proviande s'est réuni à deux reprises au cours de l'année sous revue. Par ailleurs il y a eu une discussion avec la direction de l'OSAV. La densité lors des transports de porcs (poids vivant > 110 kg) ainsi que l'application des interruptions du trajet sur les marchés publics constituaient les points forts des discussions.
Groupe Transports d'animaux de l'ASTAG	Le SSMB participe aux séances du groupe spécialisé de l'ASTAG avec voix consultative. Des problèmes

	d'actualité du domaine du transport d'animaux ont été discutés lors des trois séances. Les points forts des thèmes étaient les mêmes que ceux du groupe spécialisé TTS.
Commission de recours PSA	Le SSMB est également représenté dans la commission de recours de la PSA, en rapport avec les contrôles lors des transports. Au cours de l'année sous revue, un recours a été traité, un des deux points du recours a été accepté,
Initiative parlementaire 19.4023; Martina Munz (PS, SH) avec le titre „Transport d'animaux de rente. Exécution de la législation pertinente“	La sensibilité de la population en matière de transports d'animaux s'est une nouvelle fois renforcée au cours de l'année sous revue. Ainsi, le sujet des interruptions des trajets a été repris au niveau politique. Les questions posées au Conseil fédéral concernent en grande partie les interruptions des trajets aux marchés de bétail de boucherie et l'application lors des transports d'animaux.

4.7 Conception de la formation et de la formation continue avec la Confédération / les cantons terminée	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Nouvelle convention avec les cantons	Les négociations relatives à la nouvelle convention de prestations avec l'ASVC ont été terminées en mars 2019 et la convention a été signée. Elle est valable jusqu'au 31 décembre 2023.
Adaptations découlant de la convention	La structure de la formation et de la formation continue sur la base de modules a été introduite en automne 2019. Le site internet du SSMB consacré aux cours a été adapté en conséquence. Par ailleurs, en raison de la nouvelle convention de prestation, la base de données du SSMB a également dû être adaptée.
Validité des cours	L'autorisation 08/0040 accordée par l'OSAV pour la formation a été prolongée jusqu'au 23 janvier 2024. L'autorisation pour les cours OACP pour animaux de rente est valable jusqu'au 07.11.2021, celle pour les chevaux jusqu'au 22.10.2021.
eduQua Audit	L'audit intermédiaire eduQua a eu lieu le 5 décembre 2019 et a été terminé avec succès.

4.8 Développement de l'offre de prestations de service pour les membres du SSMB	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Assurances	Peu de promotion a été faite pendant l'année sous revue pour cette prestation de service. Actuellement, il existe une assurance-débiteurs et deux assurances de transport ont été conclues par le biais du SSMB.
Conseils juridiques	Les conseils juridiques sont offerts en collaboration avec M. Jürg Niklaus. On constate une forte augmentation des

	besoins. En 2019, 120 membres du SSMB ont fait une demande. Environ 80% des cas ont pu être traités par téléphone. Principaux sujets : les contrôles aux inspections des animaux vivants et les transports d'animaux.
Formations / formations continues	Statistiques voir tabelles 1 et 2

Tabelle 1: Formations de base. Cours d'introduction 2019

Type de cours	Nombre de cours	Nbr de participants total
Cours d'introduction commerce de bétail (3 jours)	1 (2)	27 (38)
Cours de base transport d'animaux (2 jours)	2 (2)	31 (43)
Cours de base transport de volaille (1 jour)	0 (1)	0 (4)
Cours d'introduction commerce de chevaux, transport de chevaux	8 (4)	105 (103)
Cours de base transport d'animaux, école d'agriculture (1 jour)	0 (2)	0 (36)

Tabelle 2: Formations continues 2019

Type de cours	Nombre de cours	Nbr de participants total
Transport d'animaux reconnu OACP (7 leçons)	39 (21)	472 (257)
Transport de volaille reconnu OACP (7 leçons)	4 (6)	50 (79)
Transport de chevaux reconnu OACP (7 leçons)	9 (12)	134 (177)
Commerce de bétail-Transport d'animaux (7 leçons)	9 (8)	148 (138)
Transport de chevaux-Commerce (7 leçons)	2 (10)	11 (225)
Commerce de bétail-Transports (cours partiels)	10 (11)	605 (626)
Commerce de chevaux-transport de chevaux - (cours partiels)	1 (1)	20 (21)
Perfectionnements reconnus de particuliers	2 (1)	3 (1)

OACP = Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (RS 741.521) / entre parenthèses chiffres de 2018

Si l'on nivelle tous les cours de formation et de formation continue à 7 heures, le SSMB a assuré ce service pendant 85 jours de cours (année précédente 82) à 7 heures. 1'488 personnes (année précédente 1'509) ont suivi un cours de formation ou de formation continue. Le nombre moyen de participants par cours était de 17,5 (année précédente 18,4).

4.9 Introduction du système de management de la qualité SSMB / marchands de bétail	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Solution de la branche Management de la qualité Norme ISO 9001:2015	Voir point 5.5 du rapport annuel. Au 31.12.19, 88 marchands de bétail adhèrent à la solution de la branche (année précédente 91). Le nombre de marchands de bétail est assez stable depuis plusieurs années. Audit

	interne le 29.10.2019 et audit intermédiaire externe le 06.12.2019 réussis.
--	---

4.10 Développement / intégration de la certification en vertu de l'Ordonnance sur les dénominations « montagne » et « alpage »	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Certification Ordonnance sur les dénominations «montagne» et «alpage», ODMA	La situation n'est toujours pas satisfaisante. Le problème réside dans la confirmation de la base de fourrage (70% de substance sèche de la région de montagne). De même, la durée de séjour (2/3) dans la région de montagne constitue un problème pour l'engraissement des porcs. Raison: la plus forte augmentation quotidienne du poids et dès lors une durée de l'engraissement réduite.

4.11 Observation permanente des marchés / discussion de la situation du marché, collaboration avec Proviande	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Abattage d'animaux en gestation	Période 01.03.2018 – 28.02.2019, N = 257'244 animaux d'abattage; Proportion d'animaux en gestation 1.1 % en moyenne. Fourchette 0 – 2.7%. Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises. Dès le 1.1.2020 une taxe de CHF 100.- est prélevée pour les abattages non justifiés d'animaux en gestation.
DNA TracesBack	A fin octobre 2019, au total 48 abattoirs participent au contrôle d'origine ADN. Actuellement, environ 88% des veaux et génisses abattus ont un profil ADN. Depuis novembre 2018, des échantillons de viande sont prélevés dans le commerce de détail. Les comparaisons avec les profils de plus de 1'400 échantillons prélevés jusqu'à fin octobre 2019 ont montré une concordance (match) de 91%. L'origine suisse de ces produits a dès lors été prouvée avec certitude. Des quelque 9% des échantillons sans concordance (no-match), la plus grande part concerne de la viande surgelée d'animaux abattus dans les abattoirs avant le lancement du prélèvement d'échantillons.
Point de contact neutre permettant de signaler les cas de violations de la protection des animaux	La conception de ce service neutre a été élaborée au cours de l'an 2019. La phase de test d'un an commencera le 1er juillet 2020. Le SSMB sera contacté en cas de violation des règles lors du transport d'animaux sur les lieux de transbordement.
Outil de classification BCC-3 pour animaux dits à poils	Le test dans l'abattoir de Saint-Gall a commencé au cours de la semaine 47/2019 avec un léger retard.

<p>Publication des poids d'abattage sur la BDTA</p>	<p>Depuis le release de juin 2019, les poids d'abattage et à nouveau la valeur L* sont publiés sur la banque de données du trafic des animaux. Etant donné que l'intervention du SSMB auprès du chargé de la protection des données de la Confédération n'a pas été couronnée de succès, le SSMB, en collaboration avec un mandant d'abattage, a demandé auprès de l'OFAG le blocage de ces données. Si nécessaire un recours sera déposé auprès du Tribunal fédéral administratif. Cette publication viole le secret commercial protégé en vertu du droit pénal. ce qui ne peut pas être accepté.</p>
<p>Groupe de travail Importation de morceaux (porcs et bovins)</p>	<p>L'importation de morceaux de viande de porc a été discutée par le conseil d'administration de Proviande en 2014 déjà, mais les discussions n'ont jamais été finalisées. A fin 2018, le sujet a été repris et un groupe de travail a été formé. Actuellement, le groupe professionnel discute de différentes variantes pour la viande de porc. En ce qui concerne la viande de bœuf, divers morceaux sont d'ores et déjà importés sur la base du contingent tarifaire. Les demi-carcasses de vaches suscitent les plus vives discussions. L'idée d'importer uniquement des quartiers avant au même tarif que les demi-carcasses de vaches (CHF 0.69/kg) a été rejetée.</p>
<p>Développement de la qualité des animaux d'étal</p>	<p>Suite à l'augmentation constante des poids d'abattage et la maximisation de la qualité, les morceaux de viande des animaux bien en viande sont plus grands et, notamment dans le commerce de détail, sont à l'origine de problèmes de vente. Au cours de l'année sous revue, Proviande a institué un groupe de travail dont la tâche consiste à élaborer une solution pour cette situation complexe. Il conviendra de favoriser l'optimisation et non pas la maximisation!</p>
<p>Rencontre avec la CIMP Emission « Kassensturz »</p>	<p>Les marchés publics de bétail de boucherie et leurs règles de jeu ont été discutés à plusieurs reprises avec la CIMP au cours de l'année sous revue. Au centre des observations se situe le véritable «tourisme de vaches».</p> <p>Les transports préalables parfois longs posent également un problème pour les transports subséquents par le commerce de bétail, notamment lorsqu'il s'agit de respecter les durées de transport et de trajet prescrites par la loi. Le SSMB exige par ailleurs pour les marchés publics de bétail de boucherie une amélioration de la discipline d'annonce.</p> <p>Au mois de mai, l'émission «Kassensturz» a thématiqué les marchés publics de bétail de boucherie et a accusé le commerce de bétail de conclure des accords sur les prix et des revenus réalisés sans effort (Sofarente). Le SSMB a déposé plainte auprès de l'ombudsman de la télévision suisse alémanique SRF et auprès de l'autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de</p>

	radio-télévision AIDP. Les deux recours ont été rejetés, ce qui n'est pas surprenant.
Micarna et IP-Suisse fondent KOMIPS	Dans le but d'optimiser la durabilité, la transparence et la sécurité tout au long de la chaîne de création de valeur, Micarna et IP-Suisse ont fondé, en août 2019, la plateforme de commercialisation KOMIPS. Cette attaque directe contre le commerce de bétail doit être prise au sérieux. Les prestations de service du Syndicat, mais aussi celles des marchands de bétail doivent être questionnées et examinées.
Entretiens annuels avec Ernst Sutter AG, Bell, Micarna, Lucarna-Macana, Union professionnelle suisse de la viande (UPSV), IP Suisse et Anicom	Principaux thèmes: - L'environnement économique se durcit, pression sur les marges - Les attentes des consommateurs à l'égard de la branche de la viande (initiatives « eau potable » et « Initiative sur l'élevage intensif ») - Accroissement du nombre de règles - Changements sur les marchés suite à la numérisation - Nouvelles voies d'approvisionnement (fournisseurs directs, appels d'offre, etc.) - Influence accrue des ONG et des médias sur la consommation de viande

4.12 Prévention des épizooties / lutte contre les épizooties / protection des animaux	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Des cas de BVD causent toujours des soucis	En 2018, 193 animaux diffuseurs de BVD (PI) ont été signalés. En 2019, il y en avait 125. Le «dernier mile» de la lutte contre cette maladie s'avère très difficile. Notamment pour une entreprise de commerce de bétail, les conséquences d'une détection d'un animal diffuseur de virus peuvent être désastreuses à long terme.
Maladie de la langue bleue	En 2019, 53 cas de la maladie de la langue bleue ont été signalés. En 2018, c'étaient 91. Tout le territoire suisse est considéré comme zone réglementée du type 8 pour la maladie de la langue bleue.
Peste porcine	La peste porcine se répand en Europe et pourrait atteindre la Suisse un jour. Pour cette raison, l'OSAF a mis en vigueur de nouvelles directives techniques au 2 septembre 2019. A fin 2019, la Pologne a enregistré des cas de peste porcine à seulement 21 kilomètres de la frontière allemande. L'être humain représente le plus grand risque de transmission.
Tuberculose bovine	Au Vorarlberg (Autriche) l'on découvre régulièrement des cas de tuberculose bovine. En automne 2019, dans le district de Bludenz, sur deux grandes exploitations, tous les animaux ont dû être abattus en raison de la tuberculose bovine.

4.13 Représentation du commerce de bétail au niveau politique / agriculture productive	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Nouvelles redevances en vertu de l'Ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)	Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Ordonnance sur la radio et la télévision ORTV au 1 ^{er} janvier 2019, les entreprises réalisant un chiffre d'affaires de plus 500'000.- par an, et dès lors soumis à la TVA, ont reçu une facture (montant entre CHF 365 et CHF 35'590.-). Gregor Rutz, UDC-ZH, a déposé une initiative parlementaire sous le titre „De la parole à l'acte. Supprimer la redevance de radio-télévision pour les entreprises“. Le Conseil des Etats l'a rejetée. Le Tribunal fédéral administratif par contre a été de l'avis que cette taxe prélevée auprès des entreprises n'était pas conforme aux dispositions de la Constitution fédérale. Le Conseil fédéral devra dès lors reconsidérer cette affaire.
Identitas et banque de données du trafic des animaux	Le SSMB est représenté au conseil d'administration d'Identitas par le gérant. Identitas étant considérée comme entreprises proche de la Confédération, elle est gérée en tenant compte des objectifs fixés par l'état. Pour le groupe professionnel il est d'autant plus important que les exigences du marché soient suffisamment représentées. La Confédération a exigé une réduction du nombre de membres du conseil d'administration de même qu'un plus grand nombre de femmes et de représentants de la Suisse Romande. Le siège du SSMB au conseil d'administration n'est pas remis en question.
L'influence des médias et des ONG sur la consommation de viande augmente. Les burgers végétariens sont à la mode	Au cours de l'année sous revue, les médias et le ONG n'ont cessé de pointer du doigt la consommation de viande, et de la désigner comme le plus grand pollueur. Les arguments ne sont pas toujours objectifs, ils le sont de moins en moins. Burger King, McDonald's, Nestlé et les entreprises multinationales Danish Crown et Vion misent fortement sur la grande tendance végétalienne et ont lancé les burgers sans viande au cours de l'année. Un contre-mouvement a été lancé en 2019 ; l'intention est de fonder une association pour une consommation responsable de viande.

4.14 Amélioration de la communication interne et externe	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Contacts avec les partenaires du marché et les autorités	Le SSMB entretient un étroit contact avec les autorités et les partenaires du marché (producteurs et transformateurs). Ainsi, au cours de l'année sous revue, de nombreuses discussions ont eu lieu avec les transformateurs, l'Office fédéral de l'agriculture, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires

	vétérinaires (OSAV), l'Union suisse des paysans, Suissporcs, le CIMP, IP Suisse, Bio-Suisse, l'ASVC, l'Union professionnelle suisse de la viande ainsi que la Protection suisse des animaux (PSA) relatives à la situation sur les marchés et aux questions du quotidien. Par ailleurs, le SSMB continue ses échanges réguliers avec les associations de commerce du bétail et les marchands de bétail de toute l'Europe.
Communication interne	La communication interne est assurée par le site internet www.viehhandel-schweiz.ch ainsi que par les informations rapides du SSMB, diffusées par courriel. Des échanges hebdomadaires ont lieu entre les membres du comité directeur et le secrétariat.

4.15 Amélioration des recettes et des processus internes	
Objectifs / mesures	Résultats / commentaires
Stabiliser les recettes	Tout au long de l'année sous revue, le comité directeur et le comité se sont penchés intensément sur les possibilités permettant d'améliorer les recettes du SSMB. De nombreuses décisions ont été prises qui devraient déployer leurs effets dès l'an 2020.

5. La gestion de qualité du Syndicat

5.1 Evaluation des objectifs de gestion

<p>L'essentiel en bref:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audit de surveillance ISO 9001:2012 et eduQua réussis. - Bons résultats d'audit pour les marchands de bétail adhérant à la solution de la branche. - Recommandations mises en œuvre rapidement et de manière ciblée. - Les corrections les plus fréquemment mentionnées: <ul style="list-style-type: none"> - Documentation des durées de transport - Contrôles des animaux avant l'abattage et transports d'animaux - Evaluation de l'aptitude au transport - Document d'accompagnement - Densité des porcs lors du transport
--

Les conclusions élaborées sous le point 4 seront prises en considération lors de la formulation des objectifs; elles seront surveillées en permanence.

5.2 Evaluation de la politique de gestion

La politique de gestion a été définie lors de la mise en place du système de gestion en 2008. Elle détermine la stratégie du Syndicat suisse des marchands de bétail. La concordance entre la politique de gestion et les objectifs de gestion permet de garantir une amélioration constante. La stratégie reflète la politique du Syndicat suisse des marchands de bétail. Les éléments stratégiques constituent le fondement des objectifs en matière de gestion 2020.

5.3 Evaluation du système de gestion

Le système de gestion peut être considéré comme très bon. Ceci est confirmé par les déclarations et les réactions positives des marchands de bétail adhérant à la solution de la branche, ainsi que par les bons résultats des audits internes et externes. Les marchands de bétail jugent le système efficace, clair et facilement

applicable dans le travail quotidien. Ils jugent par ailleurs très favorablement l'organisation des formations et de la politique d'information.

Il est prévu de poursuivre l'évaluation du système de gestion afin de reconnaître suffisamment tôt les tendances et, le cas échéant, de pouvoir prendre des mesures en conséquence. La maison Usys GmbH soutient le Syndicat dans le maintien et le développement du système de gestion.

5.4 Modifications et conséquences sur le système de management

En 2014, la certification selon eduQua:2012 a été implémentée dans le système d'assurance qualité existant. Ce système est complété et adapté en permanence aux circonstances actuelles. Les audits externes 2019 se sont déroulés selon la norme ISO 9001:2015.

Le concept de formation est élargi en permanence en collaboration avec la Confédération et les cantons, dans le but d'appliquer les exigences de manière judicieuse et efficace.

5.5 Résultats des audits

Les conseillers externes Richard Suter et Christian Thürig, Usys GmbH, ont procédé aux audits internes annuels auprès des marchands de bétail. Ces audits permettent d'examiner le respect des exigences formulées dans les normes ainsi que celles du Syndicat. Quelques rares écarts ont été constatés. Les recommandations ont été prises en compte et mises en œuvre.

En 2019, aucun nouveau marchand de bétail n'a été certifié selon la solution de la branche. Trois marchands de bétail ont mis un terme à la certification ISO. Tous les autres audits de certification ont été terminés avec succès. Peu d'écarts ou indices ont été constatés. Quelques recommandations ont été faites, lesquelles ont été appliquées immédiatement. Le 31.12.2019, 88 membres adhèrent à la solution de la branche selon la norme ISO 9001:2015.

8 marchands de bétail sont titulaires d'une certification ISO 9001:2015 combinée avec la certification ODMA.

Année	Nouvelles exploitations certifiées	Nbr total d'exploitations certifiées selon la solution de la branche du SSMB
2015	8	99
2016	1	97 plus 1 seulement ODMA
2017	3	95 plus seulement ODMA
2018	0	91
2019	0	88

ODMA = Ordonnance sur les dénominations „montagne“ et „alpage“ RS 910.19

Le 29.10.2019, le conseiller externe Richard Suter, Usys GmbH, a procédé à l'audit interne auprès du secrétariat du SSMB. L'audit a révélé une très bonne image du maintien du système de management et de l'application des exigences normatives; aucun écart n'a été constaté. Le système devra désormais être maintenu et développé en permanence.

L'audit externe auprès du secrétariat du SSMB, effectué par M. Martin Ruch, Swiss Safety Center (anciennement Swiss TS), a eu lieu le 06.12.2019 et a été terminé avec succès. Aucun écart n'a été constaté. Les quelques recommandations et indices ont été prises en considération et appliqués lors de l'audit même.

Le système de gestion peut être implémenté et certifié rapidement et simplement auprès des marchands de bétail intéressés. Les audits internes permettront à l'avenir de surveiller les exigences standard et de détecter les points faibles ainsi que le potentiel d'amélioration.

Les résultats détaillés de tous les audits internes et externes figurent dans les rapports d'audit.

5.6 Mesures préventives, de rectification et d'amélioration

Les mesures préventives et de rectification doivent être appliquées sans tarder, car elles permettent d'améliorer les processus et contribuent au développement du système de gestion. Les mesures préventives et de rectification qui ne peuvent pas être appliquées immédiatement, seront prises en considération dans la planification de l'année suivante.

Par la surveillance permanente des marchés nationaux et internationaux, ainsi que par le contact hebdomadaire avec les plus importants transformateurs de viande et les organisations du groupe professionnel, les problèmes peuvent être détectés rapidement et de manière efficace, et des mesures de rectification et d'amélioration peuvent être prises en conséquence. Pendant l'année sous revue, les thèmes suivants ont été définis comme représentant le plus grand potentiel de problèmes : le nombre croissant de contrôles de droit public disproportionnés et les mesures de la peine, les dénonciations à l'occasion d'inspections d'animaux vivants au moment de la livraison à l'abattoir, les amendes en cas de contravention aux dispositions du transport d'animaux, la valeur juridique du document d'accompagnement, la mention de la durée de trajet et de transport sur le document d'accompagnement et la reconnaissance des interruptions du trajet sur les marchés, ainsi que la discussion relative à la densité lors du transport de porcs.

Lors des audits de certification internes et externes auprès de marchands de bétail, peu d'écart et indices ont été constatés. Les recommandations ont été appliquées immédiatement.

5.7 Recommandations d'amélioration

Le système qualité doit être maintenu, mis à jour et intégré auprès des marchands de bétail intéressés.

5.8 Certification eduQua:2012

L'auditeur Carl Jung, Swiss Safety Center (anciennement Swiss TS), a effectué la surveillance de la certification eduQua:2012 le 05.12.2019. La base de cette surveillance était l'autoévaluation exigée par eduQua ainsi que les 22 standards concernant l'institution et l'offre. Six cours de formation continue ont fait l'objet d'un audit, ils peuvent être considérés de bonne qualité. La future collaboration avec les cantons et leurs exigences et attentes ont été discutés lors de l'audit, de même que les connaissances didactiques parfois insuffisantes de conférenciers spécialisés du domaine de la protection des animaux et des affaires vétérinaires.

Remarques finales et perspectives

L'agriculture suisse ainsi que les partenaires en aval sont des pionniers en matière de production respectueuse de l'environnement et des animaux. Ils doivent rester des pionniers à l'avenir et continuer à progresser. Les améliorations devront se faire de manière appropriée et mesurée, en observant une réglementation normale. En effet, arrivé à un certain niveau, une amélioration supplémentaire sera difficile à réaliser. La règle selon laquelle la croissance ne peut pas toujours progresser de la même manière se vérifie également dans ce domaine. Pour le commerce de bétail, le marketing de base ainsi que la communication seront, à l'avenir, également des facteurs de succès déterminants. Il devra présenter aux consommateurs – qui s'éloignent de plus en plus de l'agriculture – les

faits du système suisse de production. Ainsi, par exemple, le fait que les bovins suisses mangent jusqu'à 91,5 pour cent de fourrage suisse ou que l'agriculture utilise uniquement 2 pour cent de la totalité de l'eau fraîche, tandis que cette proportion se situe au niveau mondial à 70 pour cent. Il convient par ailleurs de réfuter l'opinion de plus en plus largement répandue que manger de la viande occasionne des émissions CO₂ plus élevées. Il est vrai que manger de la viande cause des émissions de CO₂. Il faut toutefois communiquer que ce CO₂ ne provient pas de sources fossiles, mais de la chaîne alimentaire. De ce fait, elles sont dans un premier temps absorbées à 100 pour cent par les plantes sous forme de CO₂ de l'atmosphère et transformé en sucre et cellulose par photosynthèse. Ce circuit de carbone existe depuis des millénaires. Les marchands de bétail au bénéfice d'une bonne formation et d'une bonne formation continue sont de plus en plus importants dans la chaîne de commercialisation. Ils doivent percevoir les grandes tendances et y réagir de manière appropriée. Les groupes professionnels ne peuvent survivre que lorsqu'ils suivent les évolutions et contribuent activement à sa conception. Il convient d'accorder la plus grande priorité aux solutions applicables dans la pratique nécessitant un minimum de réglementations.